

Communiqué de presse
13 novembre 2019

Un programme ambitieux pour préserver la qualité de l'eau sur le bassin du Scorff

Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, Roi Morvan Communauté et la Communauté de communes du Kreiz Breizh signent avec la Région Bretagne et l'agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Projet de Territoire pour l'Eau du bassin versant du Scorff. Jusqu'en 2022, ce document cadre élaboré de manière concertée avec l'ensemble des acteurs locaux, va permettre de renforcer les actions pour préserver et restaurer les milieux aquatiques.

Le bassin versant du Scorff a bénéficié de longue date d'une dynamique de préservation de la qualité de l'eau avec des initiatives menées dès 1975 par le Syndicat du Scorff. Depuis 2018, Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, Roi Morvan Communauté et la Communauté de communes du Kreiz Breizh assurent désormais la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) localement et cosignent le Projet de Territoire d'Eau (PTE) du bassin versant du Scorff pour la période 2018-2022.

Ce Projet définit les enjeux prioritaires du territoire, les objectifs de résultats et une stratégie d'intervention argumentée en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Lorient Agglomération en assure la maîtrise d'ouvrage et en est le coordinateur.

Le bassin du Scorff s'étend de la source du Scorff jusqu'à la rade de Lorient. Il comprend l'ensemble des territoires couverts par ses affluents, soit 30 communes et trois départements (les Côtes-d'Armor, le Finistère et le Morbihan).

Le PTE du bassin versant du Scorff s'articule autour de trois grands enjeux. Pour le Scorff, en bon état, il s'agit d'atteindre le très bon état biologique, et de viser la labellisation du territoire. Cela permettrait une reconnaissance visible des actions accomplies et des retombées économiques. Pour les cours d'eau côtiers dont la qualité de l'eau est dégradée, il s'agira d'atteindre le bon état des eaux, sur un territoire complexe où les enjeux sont multiples (urbanisation, agriculture...). Enfin, pour la rade de Lorient, la réduction des algues vertes est une priorité ainsi que l'amélioration de la qualité bactériologique des eaux afin d'atteindre le classement en B (qualité conchylicole).

Au regard des enjeux identifiés, un programme d'actions a été établi en prenant en compte les moyens humains, techniques et financiers ainsi que la démarche de suivi à mettre en place. Ces actions concernent des domaines pluriels : l'agriculture, avec la sensibilisation des professionnels dans leurs changements de pratiques ; l'écologie urbaine, avec un travail mené auprès des communes et des jardiniers pour supprimer les produits phytosanitaires ; le littoral, avec un diagnostic des pollutions pour renforcer la qualité des eaux estuariennes et côtières et enfin la restauration des milieux aquatiques sur l'ensemble des cours d'eau du territoire.

L'enveloppe dédiée au PTE du bassin versant du Scorff représente un montant de plus de 3 M€ sur 5 ans. L'agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental du Morbihan, l'Europe et l'Etat sont d'importants partenaires financiers.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

